

L'OPINION PUBLIQUE

JEUDI 24 DECEMBRE 1874

LA SESSON DE QUEBEC

La Chambre de Québec s'est ajournée vendredi afin de permettre au comité des Tanneries de se transporter à Montréal pour y faire ses investigations.

Durant la semaine plusieurs lois importantes ont été soumises à la législature : sur le notariat par M. Chapleau, sur l'instruction publique par M. Ouimet, sur les élections par le procureur-général Church.

Le projet de M. Ouimet est celui là même qu'il avait rédigé étant ministre et que nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs.

La nouvelle loi électorale a été bien accueillie par la Chambre. Le scrutin secret, un seul et même jour de votation, abolition de la nomination, voilà ses principaux traits. Elle maintient la qualification foncière, ce qui est une conséquence avec le scrutin secret. D'ailleurs cette qualification étant abolie à Ottawa, il serait curieux qu'elle fût maintenue à Québec.

L'hon. M. Chapleau a présenté ses résolutions demandant la grâce de Lépine ; elles ont été adoptées à l'unanimité. On lit à ce sujet dans le *Bien Public* de samedi :

« En présence des résolutions présentées par l'hon. M. Chapleau, les différences de parti se taisent et il n'y a plus qu'une voix dans la population Canadienne-Française pour appuyer sa demande. C'est une des circonstances trop rares dans la vie d'un peuple, où tous les cœurs battent à l'unisson ; c'est un mouvement semblable à celui que produisit à Rome la déclaration que la Patrie était en danger : les factions oublièrent leurs divisions et le peuple entier n'avait plus qu'un mobile, dans lequel s'élevaient les discordes, le salut de la patrie....

« L'hon. M. Chapleau est un grand orateur, sa réputation est trop grande pour qu'un discours même aussi éloquent que celui d'hier soir puisse augmenter son renom ; mais quel qu'il ait été, dans les occasions passées, l'éclat de ses paroles, il ne lui était jamais arrivé d'être comme il le fut hier l'interprète de tout un peuple et de trouver des accents à la hauteur du sentiment unanime de toute une nation. »

La Chambre s'est ajournée au 13 janvier, aussitôt après avoir voté ces résolutions.

Le comité des Tanneries s'est réuni samedi, à midi, dans notre ville ; il poursuit encore actuellement ses travaux.

Durant cette vacance, des négociations seront entamées, dit-on, dans le but d'en venir à une entente qui scellerait l'union des partis à Ottawa et à Québec. Nous ne savons si elles seront couronnées de succès, mais le fait seul de les avoir tentées est un grand pas dans la bonne voie. Au commencement de l'année 1874, lorsque nous jetions ce cri d'union, aucun écho ne nous répondait ; on nous disait poliment que c'était là une chimère. A la fin de cette même année, les hommes les plus sérieux trouvent l'union possible et la recherchent. Tant il est vrai qu'une idée juste fait toujours son chemin !

OSCAR DUNN.

NOUVELLES

Nous apprenons que M. L. P. Lemay, l'un de nos poètes canadiens français, travaille depuis quelque temps à un poème qui aura titre « Les Vengances. »

Une dépêche du *Herald* venant d'Ottawa annonce que le Parlement fédéral sera probablement convoqué au commencement de février.

Le malheureux vieillard du nom de Paradis, assassiné à St. Marc, était le cousin germain de feu Sir George Et. Cartier.

M. Aymer a été réélu par 400 voix de majorité à Richmond et Wolfe. Il y avait quatre candidats sur les rangs, M. Aymer, libéral, et MM. Bélanger, Hanning et Scarry, conservateurs.

Le propriétaire du *London Advertiser* va commencer en janvier la publication à Toronto d'un journal quotidien du matin sous le nom de *Standard*. La nouvelle feuille sera réformatrice, ministérielle et l'organe de l'hon. M. Blake. Son rédacteur sera M. Tyne, du *Times* d'Hamilton.

On télégraphie du Fort Garry, que le Dr. Schultz, député du comté de Lisgar au Parlement fédéral, a été arrêté pour parjure le 11 du courant. Il subira son procès au prochain terme de la cour criminelle à Manitoba. M. Cornish comparaitra pour la poursuite ; M. Schultz se défendra lui-même. L'accusé a été admis à caution.

Une requête pour obtenir un ordre de la cour aux fins d'examiner les bulletins que l'on a rejeté dans l'élection de Montreal-Ouest, a été présentée hier par M. C. P. Davidson, devant le juge Beaudry en chambre ; l'ordre a été émané.

Une députation des citoyens de Hull, composée de MM. Dr. Beaudin, Richer, D'Orsomens, Danis, notaire, Beaudin et C. Leduc, est allée déposer au bureau de Son Ex-

cellence le Gouverneur-Général une requête demandant la grâce de Ambroise Lépine.

Cette requête mesure au moins soixante et quinze pieds de longueur et porte plus de 2,000 signatures.

Notre journal vient d'être l'objet d'une faveur d'autant plus flatteuse qu'elle était inattendue. M. William Connell, jr., surintendant des écoles de Fall River, a ordonné que vingt exemplaires de l'*Echo du Canada* soient distribués chaque semaine parmi les élèves de l'école supérieure (*High School*) pour servir comme exercices de traduction et de lecture du cours de langue française.—*Echo du Canada*.

Le vote d'un électeur qui avait écrit sur un bulletin : « Je vote pour Tom White, » a été annulé. Avis aux votants : la croix seule vis-à-vis le nom du candidat est admise pour constituer le vote.

Son Honneur le juge Beaudry a ordonné mercredi, sur demande de M. Thomas White, junior, qui voulait avoir la permission d'examiner les bulletins admis, rejetés et douteux de la dernière élection de Montréal, que le greffier de la Couronne en Chancellerie pour la Puissance du Canada permette, le 22 courant et les jours subséquents, s'il est nécessaire, pendant ses heures d'office, dans son bureau à Ottawa, l'examen de tous les bulletins confiés à sa garde, concernant cette élection, au p-titionnaire ou à son agent muni d'une autorisation et accompagné de deux autres personnes agissant en son nom. M. MacKenzie jouit aussi du même privilège ; il est stipulé qu'avis lui sera donné trois jours avant que l'examen ait lieu.

Voici le chiffre officiel des votes enregistrés dans Montréal-Ouest jeudi dernier :

MacKenzie	2,530
White	2,523

Majorité pour MacKenzie.....	7
Votes rejetés.....	54

En janvier dernier, l'état des polls donnait les chiffres suivants :

MacKenzie	2,036
A. A. Stevenson.....	1,442

Majorité pour MacKenzie.....	594
------------------------------	-----

C'est la troisième fois que M. White est battu par une aussi faible majorité. En 1869, il était battu à Wentworth, dans le Haut-Canada, par une minorité de quatre voix et aux élections générales de janvier dernier, il était défait à Prescott par six voix.

Voici l'état des polls de la dernière élection du comté de Joliette :

MAJORITÉ DE M. BABY	
St. Félix de Valois.....	135
Joliette et St. Chs. B.....	110
Ste. Beatrix.....	62
St. Jean de Matha.....	31
St. Alphonse.....	23
Ste. Mélanie.....	16
St. Ambroise.....	13
Total	390

MAJORITÉ DE M. BEAUPRÉ	
St. Paul.....	130
Ste. Elizabeth.....	82
St. Thomas.....	15
Total	227

Majorité totale de M. Baby..... 163
Près de deux cents votes ont été donnés de plus à cette élection qu'en janvier dernier.—*Gazette de Joliette*.

Bulletin de la mortalité pour la ville de Montréal.—Il y a eu 643 enterrements dans les différents cimetières de la ville, pendant le mois d'octobre dernier : 538 dans le cimetière catholique et 105 dans le cimetière protestant.

Sous le rapport de l'âge, la mortalité se répartit comme suit : Au-dessous de 1 an, 250 ; de 1 an à 4 ans, 185 ; de 5 à 10 ans, 28 ; de 10 à 15 ans, 11 ; de 15 à 20 ans, 7 ; de 20 à 40 ans, 71 ; de 40 à 60 ans, 29 ; de 60 à 70 ans, 30 ; de 70 à 80 ans, 17 ; de 80 à 90 ans, 10.

Une députation est partie hier soir pour Ottawa, où elle doit avoir une entrevue avec l'hon. M. MacKenzie, à propos des chemins de fer de la province de Québec. Cette députation est composée du Rév. M. Labelle, de l'hon. M. Coursol, de MM. A. Bernard, maire de Montréal, A. Desjardins, M. P. Masson, M. P., Beaubien, M. P., de Bellefeuille, de Montréal, de l'hon. M. Chauveau, MM. Murphy, maire de Québec, Kéroack, maire de St. Sauveur, Col. Rhodes, Côté, Peachy, Denning, Russell, Giroux et Seymour, de Québec, et de M. T. E. Normand, maire des Trois-Rivières.

Same-hi dernier, le lieutenant-gouverneur Caron a donné un banquet à Spencer-Wood. Voici les noms des convives :

L'hon. Premier Ministre, l'hon. Procureur-Général, l'hon. Trésorier, l'hon. Président du Conseil Législatif, l'hon. Président de l'Assemblée Législative, les hon. MM. Beaudry, Dostaler, Fraser de Berry, Sharples, Panet et Ross, MM. C. L. ; hon. MM. Ouimet, Irvine et Chapleau, MM. P. P. ; hon. P. H. Moore ; MM. Baby, Cameron, Dorion, Einhart, Gendron, Lafontaine, Lalonde, Larocque, LaRue, LeCavalier, Méthot, Moleur, Onésime Pelletier, Picard, Robert et Verrault, MM. P. P., M. James Lemoine, Greffier du Conseil Exécutif ; M. A. D. DeCelles, de la *Minerve*, M. Norris, du *Herald*, le greffier du Conseil législatif, le greffier de l'Assemblée Législative et l'Huissier de la Verge Noire.

Le gouvernement a reçu plusieurs pétitions demandant la grâce de Lépine. Entre autres, on en remarquait une envoyée de Manitoba, portant 1,800 signatures, à la tête desquelles figurait celle de monseigneur l'archevêque de St. Boniface.

Voici les noms des officiers de la société St. Jean-Baptiste de West-Miriden, Conn., pour la nouvelle année :
Président, Théophile Chalifoux.
Vice-Président, Louis Morriseau.
Secrétaire-Archiviste, Honoré Quessy.
Ass.-Secrétaire-Archiviste, J. T. Dubreuil.
Secrétaire-Correspondant, Jules Lefort.
Ass.-Sec.-Correspondant, Philippe Gouin.
Sec.-Trésorier, Théotime Marchand.
Ass.-Trésorier, Joseph Chalifoux.
1er Commissaire-Ordonnateur, Narcisse Angers.
2ème " " " " D. A. Dolbec.

Comité d'enquête

Alphonse Beaudoin, Pierre Lacroix, Zotique St. Cyr, Joseph Valcour.

On lit dans le *Mets* du 5 décembre :
L'hon. M. Royal apprenant, ces jours derniers, que la santé de Nault avait beaucoup souffert d'une longue détention, s'adressa au juge Wood pour obtenir sa mise en liberté. Deux médecins avaient au préalable examiné le détenu et leur rapport autorisait pleinement cette demande devenue urgente. La Couronne, représentée par M. Cornish, s'opposa à la requête et ordonna un nouvel examen, par quatre médecins. Ces derniers ou plutôt trois d'entre eux, arrivèrent aux mêmes conclusions que les premiers. Ils constatèrent que les poumons et le cœur du captif étaient sérieusement atteints, et dans une condition tout à fait inquiétante. Toutefois, le juge Wood ne crut pas devoir libérer de suite le prisonnier. Et il décida que l'on essaierait auparavant de ramener son organisation à l'état normal, par un traitement plus convenable et plus intelligent.

L'hon. M. Royal rejeta sur le tribunal la responsabilité toute entière de cette décision. Car il se pourrait fort bien, dit-il, qu'une expérience de ce genre coûte la vie à Nault, et alors....

On nous écrit de Québec que MM. G. H. Dumesnil et F. G. Boutillier de cette ville avaient acheté avec d'autres personnes de Montréal et de Québec, les grands terrains connus sous les noms de *Sans Bruit*, *Sans Sourci* et de *Lacarnadière*, à Québec, comprenant plusieurs cents arpents, pour les diviser en lots à bâtir et que ces MM. avaient aussi jeté les bases d'une société de construction à Québec, qui entrera en opération en janvier.

Boston, 17.—Les Canadiens-Français de Boston, au nombre de 200, ont envoyé une pétition au gouverneur-général du Canada, lui demandant l'élargissement immédiat de Lépine et l'amnistie pour les complices.

Le *Moniteur Acadien* nous fait le récit suivant de la persécution dont Mgr. Sweeney a été l'objet de la part des autorités de St. Jean, N.-B. :

Le connétable Hancock, sous la direction de ses maîtres, avait attaqué Sa Grandeur Mgr. Sweeney plusieurs fois dans les rues, menaçant de trainer notre vénérable évêque en prison s'il persistait à refuser de payer trois ou quatre cents piastres de taxe dont nos libéraux avaient besoin pour l'éducation de leurs enfants. Mais comme Sa Grandeur ne lui répondait que par un suprême dédain, lui laissant un libre choix d'exercer, au nom de ses patrons, ses injustices et ses haines soit sur sa personne ou sur ses biens, ce vil valet de la clique persécutrice, après avoir fait la maraude pendant un couple de semaines autour du palais épiscopal pour s'assurer s'il n'y aurait peut-être pas danger d'exercer ses pouvoirs dans ce centre catholique, se présente samedi dernier avec un piquet de police, et, avec toute l'autorité que lui donne la *loi suprême et coercitive du pays*, il pénètre d'abord dans la chambre des prêtres et fait main-basse sur tout ce qu'il peut trouver. La chambre du Rév. M. Joseph Murray a été dépouillée de ses chaises, tables, etc., etc. Le Rév. W. F. Chapman a eu la douleur de voir enlever des rayons de sa bibliothèque, un grand nombre de livres au nombre desquels se trouvait : *La Sainte Bible* avec commentaires par d'Al-lioli, la *Vie des Saints* par Giry, la *Théologie* de Liguori, les *Variations du Protestantisme* par Bossuet, l'*Histoire de l'Eglise* par Rivaux, le *Protestantisme* par Perrone, etc., etc. Comme l'officier de la *loi suprême et coercitive du pays*, n'a pu trouver dans les appartements de l'évêque un nombre suffisant de meubles dont la vente pourrait réaliser le montant demandé, d'ailleurs la charrette était pleine—il se rend avec majesté à l'étable et saisit le carrosse que les paroissiens de la ville avaient présenté à Sa Grandeur à son retour du concile du Vatican. La valeur du carrosse est de \$2,000. Le lugubre convoi se met en marche et en plein midi, il défile dans les rues de la ville de St. Jean avec ses dépouilles jusqu'à la station de la police. Les catholiques ont eu la sublime patience chrétienne de voir ces atrocités se commettre sans même inquiéter ces voleurs de grands chemins qui se couvrent de l'autorité de la *loi suprême et coercitive* pour commettre ces rapines de brigandage. Nous félicitons nos coreligionnaires de leur vertu de résignation digne des premiers siècles de l'Eglise.

Nous avons reçu le prospectus d'un nouveau journal hebdomadaire publié à St. Roch de Québec et dont le titre est *Journal de St. Roch*. Cette feuille sera publiée dans les intérêts du faubourg de St. Roch, et ne s'occupera pas de politique. Le numéro prospectus contient un charmant feuilleton par M. Pamphile Lemay.

Le *Journal de St. Roch* est publié par M. Léon Bossue Lyonnais.
Succès au nouveau confrère.